



## INFORMATIONS MUNICIPALES

J  
u  
n  
i  
v  
i  
l  
l  
e  
I  
n  
f  
o

### Fermeture d'une classe au Pôle Scolaire Verlaine



Vous avez dernièrement appris que les services de l'Education Nationale des Ardennes envisagent de supprimer une classe aux écoles primaires de Juniville, en ne remplaçant pas un professeur partant à la retraite. Les parents d'élèves, les enseignants du pôle et la municipalité sont vent debout devant une telle décision. En effet, les effectifs prévus à notre niveau pour la rentrée 2015 ne sont pas en adéquation avec ceux de l'inspection académique de Charleville. De plus, historiquement, entre cette période actuelle de calcul d'effectif et la rentrée de septembre, on constate qu'il y a toujours plus d'enfants inscrits que ceux prévus plusieurs mois auparavant avec les nouveaux habitants arrivés entre temps. Un courrier des Maires des communes du pôle scolaire dénonçant cette situation a été envoyé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale à Charleville en lui sollicitant un rendez-vous auquel se joindraient les représentants des parents d'élèves et de la CCPR. Le Conseil Municipal a également voté à l'unanimité une motion pour s'opposer à cette éventualité.

### Projet d'implantation Leclerc

Une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule... En effet, les dirigeants de l'enseigne Leclerc qui portent le projet d'implantation d'une moyenne surface alimentaire sur notre Zone Artisanale et Commerciale, route d'Alincourt, nous ont récemment informé qu'en l'état actuel de la conjoncture déflationniste de la grande et moyenne distribution en France, le projet était suspendu. Cela ne veut pas dire abandonné, mais seulement repoussé, en espérant revenir prochainement. Pour tous les élus de Juniville et de l'intercommunalité CCPR qui ont œuvré depuis des années pour que cela aboutisse, c'est une grosse déception. Espérons qu'elle ne soit que passagère !

### Budgets 2015

1) Le Budget **GENERAL** de la commune s'équilibre en fonctionnement à 640.621 €. Les dépenses comprenant divers postes de charges de gestion courante que sont essentiellement les frais de personnel, les frais d'entretien des immeubles, de la voirie et des espaces verts, les intérêts de la dette, les assurances et les consommations d'énergie. Les recettes sont constituées par les locations de nos immeubles et salles, les dotations de l'Etat, qui sont en baisse de 15.000 €, et par les contributions directes de la commune (Impôts locaux) dont les taux pour 2015 resteront identiques pour la 20<sup>ème</sup> fois consécutive !

L'excédent de recettes sur les dépenses sert à alimenter pour partie le budget des investissements généraux qui se chiffrent pour l'année 2015 à 577.404 € répartis comme suit :

- divers travaux de voirie (rue Beauséjour avec enfouissement des réseaux, rue de la Gare)
- aménagements divers (autour de l'Eglise, pavage des allées du cimetière, accessibilité de la salle polyvalente, chauffage de l'Eglise, chapelle du cimetière, abords et terrains de jeux St Exupéry, etc.),
- amélioration de l'éclairage public,
- travaux divers dans les immeubles communaux,
- acquisition de matériels et équipements divers.



2) Le budget **ASSAINISSEMENT** prend à sa charge le fonctionnement de la station d'épuration et nos réseaux d'eaux usées (tout à l'égout) afin qu'ils restent tous les deux en état de bon fonctionnement. La redevance communale reste identique à 1,10 € du m<sup>3</sup> d'eau consommée (hors taxe dite de modernisation appliquée en sus par l'Agence de l'eau).

3) Le budget **POLE SANTE** identifie les dépenses et recettes liées à cet équipement médical. Les charges de fonctionnement et d'entretien courant et le remboursement des emprunts s'équilibrent avec les locations des locaux aux praticiens et l'amortissement des subventions obtenues pour la réalisation du pôle.



## Démission d'un conseiller municipal

Mme Isabelle Roberrini a fait parvenir au Maire une lettre annonçant pour des raisons personnelles sa démission. Elle sera remplacée au Conseil Municipal par Mme Evelyne Lambeaux-Delaigle, la première femme non élue sur la liste du conseil sortant lors des dernières élections de mars 2014. Mme Marie-Yvonne Maizières remplacera Mme Roberrini au poste de déléguée communautaire de notre commune au sein de la CCPR.

## Réglementation du 1<sup>er</sup> mai

Nous rappelons que, par arrêté municipal, pour éviter les débordements dans le cadre de la coutume du 1<sup>er</sup> mai - à savoir de nombreuses dégradations sur des propriétés privées et publiques - sont interdits pendant **la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai** tout acte pouvant entraîner des dégradations et tout déplacement de matériels ou objets trouvés sur la voie publique ou dans des propriétés privées.  
Toute infraction à cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## Nouveaux habitants

Nous leur souhaitons la bienvenue. Il est recommandé de se présenter en Mairie dans les jours suivant leur arrivée munis du livret de famille ou de leur carte d'identité. Nous remercions également les propriétaires de nous informer des mutations dans les logements qu'ils mettent en location (transmission par mail [mairie.juniville@wanadoo.fr](mailto:mairie.juniville@wanadoo.fr)).



## Liste de recensement

Les jeunes nés en avril – mai et juin 1999 sont invités à se présenter en Mairie munis du livret de famille des parents pour leur inscription sur la liste de recensement avant le 30 juin, à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans.

## 8 mai 1945

Vous êtes cordialement invité à participer à la cérémonie patriotique le 8 mai marquant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.

**11 h 30** : rassemblement devant la Mairie

**11 h 45** : cérémonie au Monument aux Morts suivie du vin d'honneur à la Salle Polyvalente



## Stationnement des camions

Il est rappelé qu'un arrêté municipal interdit le stationnement des camions sur les trottoirs ou bord de chaussées dans toute la commune pour des raisons de gêne de la circulation des piétons et des véhicules ou de risque de dégradation des trottoirs et caniveaux. Des endroits spécifiques sont prévus à cet effet. Nous remercions par avance les chauffeurs de ces camions de bien vouloir respecter cette disposition.

## Bibliothèque Municipale



La bibliothèque vous rappelle qu'un **portage à domicile** est effectué **chaque vendredi de 14h à 15h30** pour les personnes ne pouvant pas se déplacer (personnes âgées, en situation de handicap,...), qui souhaitent emprunter des livres de la bibliothèque. Celle-ci bénéficie par ailleurs d'un large choix de livres en gros caractères et de livres audio (textes enregistrés lus à voix haute). Si vous êtes intéressé(e) par ce service, n'hésitez pas à contacter le **03 24 72 59 28** ou à envoyer un mail à l'adresse suivante : [bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr)

La bibliothèque sera **fermée au public le vendredi 22 mai de 14h à 16h30** (deux classes - 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> - viendront à la rencontre de l'auteur Gisèle Bienne).

## Fête patronale des 23-24 et 25 mai

Elle fera l'objet d'un prochain Junivil'Info spécial fête qui vous fera part du programme complet de ces trois jours de festivités.



## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### Brocante du 1<sup>er</sup> mai

L'association de pêche LA MOUCHE DE MAI organise sa traditionnelle brocante, vide-grenier, le 1<sup>er</sup> mai, durant la journée, dans la rue Chanteraine. Buvette et restauration accompagneront cette manifestation.

### 10ème Junivilloise

Le club des Pieds A La Retourne fêtera le **lundi de Pentecôte 25 mai, à 10 h, sa 10<sup>ème</sup> Junivilloise**. Pour cet anniversaire, des animations supplémentaires rehausseront la manifestation sportive avec la présence d'un groupe musical de rue et de Pom-Pom Girls locales encourageant les coureurs. Rappelons qu'il y a toujours 2 courses : la Junivilloise de 10 km et la découverte de 3 km. Des bulletins d'inscriptions sont à votre disposition chez les commerçants. Une randonnée pédestre est également prévue avec un départ à 10 h 15. Après la proclamation des résultats et la remise des récompenses et des lots, il y aura le verre de l'amitié en musique auquel vous êtes cordialement invités.

# 10ème Junivilloise

LUNDI 25 MAI 2015  
JUNIVILLE (08)

Inscrite au Trophée Départemental 2015

2 COURSES :

10 Km La Junivilloise à 10h / 3 Km La Découverte Jeunes à 10h



Randonnée pédestre (environ 10 km) - Départ à 10h15

Renseignements et inscription auprès de Christian COGNARD 4 rue de Bel Air - 08310 Juniville  
TEL 03 24 38 72 70 - 06 45 25 36 78 - email : piedaretourne@orange.fr  
Règlement au <http://piedaretourne.clubeo.com/>  
Droit d'inscription : Découverte 4€ - Junivilloise 10€ dont 1€ reversé à l'association ROSEAU  
Coupe aux vainqueurs individuels et par équipe.  
Récompense 10ème Junivilloise à chaque participant + tirage au sort de beaux lots  
Restauration possible après les courses

Association pour l'aide aux enfants atteints de leucémie et de cancer

### Familles Rurales

# 16 MAI 2015

# BOUM

POUR LES ADOS  
(6ème - 3ème)

SALLE DES FETES DE JUNIVILLE

Petite RESTAURATION  
BOISSONS NON ALCOOLISÉES  
De 19 H 30 à 1 h 00 du matin  
Entrée : 5 €

Organisée par Familles Rurales Juniville  
Contacts : Florence Gaudet Tél. 06 26 09 91 11 ou  
Christine Darbois Tél. 06 30 78 48 70

## INFORMATIONS DIVERSES

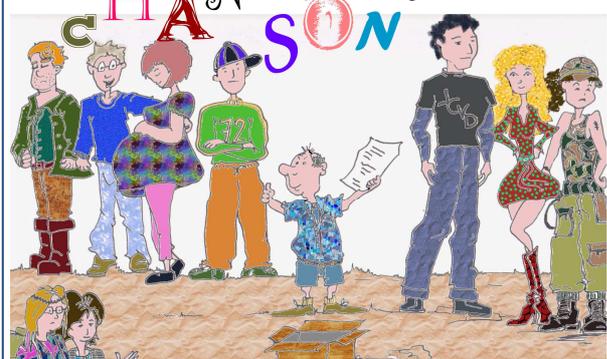
### Soirées Théâtre du Collège

Notez dès maintenant les dates de représentation de la pièce de théâtre interprétée par les élèves du Collège de La Retourne. Les enfants du CE2 des écoles primaires de Juniville proposeront une première partie du spectacle lors des représentations de Juniville et de La Neuville.

**Neufelize le 9 juin,  
Juniville le 12 juin,  
La Neuville le 16 juin,  
Toutes à 20 h 30.**

Le club théâtre du collège de la Retourne présente...

# ON CONNAIT LA CHANSON!



Adulte : 5€  
Enfant : 3€

Neufelize : mardi 9 juin  
La Neuville-en-Tourne-à-Fuy : Vendredi 12 juin  
Juniville : mardi 16 juin  
Dans vos salles des fêtes à 20h30 !

Un texte de Laurence Petit-Lécluze  
Mise en scène : Sylvine Hugé & Laurence Petit-Lécluze  
Chant : Elodie Seiler  
Son et lumière : Jérôme Hugé & Jean-Bernard Petit

**Attention !**  
Les élèves de CE2 de Mme Devillers du pôle scolaire de Juniville proposent une première partie à La Neuville et à Juniville !

- La Manifestation -

Affiche réalisée par nos soins. Merci de ne pas la jeter sur la voie publique.

# Musée Verlainne Juniville (08)

## Expositions



**MAXIME-HERVÉ CHICARD**  
Photographie  
« Mon rêve familial »



**THIERRY PODVIN**  
Peinture  
Kaleidoscope

Du 2 mai au 29 juin - Vernissage le 2 mai à 17h



Musée Verlainne Rue du Pont Pâquis 08310 Juniville 03.24.39.68.00 / www.musee-verlainne.fr / musee.verlainne@wanadoo.fr



## FOIRE AUX LIVRES

« Une autre vie pour vos livres »

**DIMANCHE 10 MAI 2015**

De 10h à 18h

Au sein du Musée Verlainne



- Livres neufs et d'occasions
- Présence d'auteurs
- petite restauration
- Buvette

- Visite du musée à tarif réduit
- Atelier lecture pour enfant (nombre de places limité, de 15h à 16h.)

**Renseignements et réservation :** Musée Verlainne : 03 24 39 68 00  
1 Rue du pont Pâquis 08310 Juniville / musee.verlainne@wanadoo.fr

Deux choix s'offrent à vous :

- Je fais un don de livres en les déposant au secrétariat du collège ou au Musée.
- Je réserve un emplacement pour venir vendre mes livres.

(Coupon ci-dessous à retourner au musée Verlainne ou dans la boîte APE au secrétariat du collège avant le samedi 02 mai).

-----

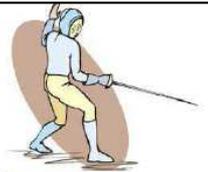
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 N° de téléphone \_\_\_\_\_  
 Nombre de mètres réservés : \_\_\_\_\_ X1€ = \_\_\_\_\_ €

**Prix de l'emplacement : 1 € le mètre**

Pour la réservation, veuillez joindre impérativement à ce bulletin d'inscription  
 Le règlement :  par chèque à l'ordre de l'APECI  
 en espèce : \_\_\_\_\_ €

Une photocopie recto verso de la carte d'identité de la personne inscrite.

# Familles Rurales Juniville organise du 6 au 31 juillet 2015



un **CENTRE AERE** pour les **enfants de 3 à 11 ans** sur le thème « **LES EXPERIENCES** »

### Nos formules

- Accueil des enfants dans les locaux de l'Ecole primaire de Juniville du lundi au vendredi
- Formule à la journée : accueil échelonné de 9h / 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Formule après-midi : de 13h30 à 17h30

**Repas du midi** « tiré du sac ». Surveillance assurée par l'équipe d'animation au prix de **2 € par jour et par enfant**

**Garderie du matin** : les enfants peuvent être accueillis à partir de 7h30 le matin au prix de **2 € par jour et par enfant**

**Garderie du soir** : Echelonnement possible le soir pour venir chercher les enfants de 17h30 à 18h30 au prix de **2 € par jour et par enfant**

des **ANIMATIONS** pour les **ADOS de 12 à 17 ans TOUS LES APRES-MIDIS de 13 h 30 à 17 h 30**  
stages sportifs, activités aquatiques, rando vélo, veillées, nuits sous la tente....

Tarif	1 semaine :	65 €
	2 semaines :	100 €
	3 semaines :	145 €
	4 semaines :	190 €



### Nos Tarifs

Semaine	Après-midi	Journée
1 semaine	60€	75€
2 semaines	95€	125€
3 semaines	130€	170€
4 semaines	180€	220€

Réduction 2<sup>e</sup> enfant - 10%



**INSCRIPTIONS** Salle Maxime de Sars – Juniville

**SAMEDI 6 JUIN de 9 h 30 à 12 h**

**Ne pas oublier la copie des vaccinations du carnet de santé**  
Renseignements & dossiers d'inscription disponibles auprès de  
Christine DARBOIS (06.30.78.48.70)

## Inscriptions au Pôle Scolaire Verlaine rentrée 2015

### 1) Les **INSCRIPTIONS** des enfants **nés en 2012 et avant**, auront lieu :

Aux bureaux de la « **Communauté de Communes** » aux horaires d'ouverture habituels :

Du **Lundi au Vendredi de 9h à 12h**

à **RETHEL** : 03.52.10.01.14 (Hôtel de Ville – Place de la République)

**OU**

à **JUNIVILLE** (Maison Relais) : 03.24.72.72.76 (3 rue du Moulin)

Se munir de :

- Un justificatif de domicile (quittance EDF ou téléphone fixe, acte de vente du logement),
- Le livret de famille,
- Les numéros d'allocataires pour les prestations familiales (CAF, MSA, ...),
- Les numéros de sécurité sociale des « 2 parents »,
- Le nom de la compagnie d'assurance et le numéro de contrat de la couverture « responsabilité civile »,
- Le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

### 2) **PUIS POUR ADMISSION :**

**A l'école**, le **LUNDI 18 MAI** de 14h00 à 18h00

et le **MARDI 19 MAI** de 09h00 à 12h00

**OU**

sur Rendez-vous au 03.24.72.71.46 à d'autres moments.

Se munir :

- du Livret de Famille,
- du Carnet de Santé de l'enfant ou certificat de vaccinations,
- d'une photo d'identité si utilisation du transport scolaire,
- du Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
Jeudi 21 mai 2015 à 20h30  
Salle polyvalente au Châtelet sur Retourne  
Réunion ouverte à tous, membres ou non de l'APOGERR

La réouverture de la gare du Châtelet,  
oui !... mais quand ?

Élus, villageois,  
faites entendre votre voix !

**Mobilisez-vous !  
Rejoignez-nous !**

18 Impasse du Château  
51110 BAZANCOURT  
☎ 03 26 03 52 62  
apogerr@laposte.net  
www.apogerr.org

### Assemblée Générale de l'APOGERR

Vous y êtes tous conviés !

**Ouvert à tous**  
Le collège et l'école primaire de Juniville vous invitent

**Mardi 26 mai 2015**  
**18h30 à la salle des fêtes de Juniville**  
**Intervention sur les dangers liés à l'utilisation  
d'Internet et des téléphones portables**

Quels sont les risques? Comment les prévenir? Comment accompagner vos enfants dans l'utilisation de l'internet?...



## Bloc notes

- 29/04 et 06/05** Atelier *Arcimboldo* à la Bibliothèque de 14h à 16h
- 01/05** Brocante Mouche de Mai
- 02/05** Vernissage expositions Musée Verlaine à 17h
- 08/05** Cérémonie patriotique au Monument aux Morts à 11 h 45
- 10/05** Foire aux livres au Musée Verlaine de 10h à 18h
- 14-17/05** Déplacement des Junivillois à Crawinkel
- 16/05** Boum pour les ados de 19h30 à 1h00 du matin à la salle des fêtes
- 23.24.25/05** Fête patronale
- 25/05** Course pédestre : la 10<sup>ème</sup> Junivilloise à 10 h
- 26/05** Intervention sur les dangers liés à l'utilisation d'Internet et des téléphones portables, à 18h30 à la salle des fêtes
- 04/06** Permanence de Mme Poletti Bérengère, conseillère départementale, de 18 h à 19 h salle M. de Sars